

Problématique posée :

Quelles sont les contraintes liées à la construction d'une salle de spectacles ?

Nom :	Niveau : <input checked="" type="checkbox"/> 5° <input type="checkbox"/> 4° <input type="checkbox"/> 3°	
Prénom :		
Classe :		

Observations et conseils de progrès :

Situation déclenchante :

« La mairie de St Chamond a décidé qu'une nouvelle salle de spectacle allait être construite dans le quartier du collège. Elle y accueillera des concerts, des pièces de théâtre, des one-man-shows... Cela apportera une plus-value importante à la ville mais les gens qui habitent à proximité de l'endroit choisi ne semblent pas du même avis. »

- D'après vous de quoi et pourquoi les riverains ont-ils peur de la construction d'une nouvelle salle de spectacle ?  
Ils ont peur du bruit que cela pourrait faire.
- En vous aidant de la documentation mise à votre disposition et après échanges dans votre équipe, énumérez les problèmes engendrés par la création d'une salle de spectacle dans le quartier et les solutions qu'il est possible de mettre en œuvre pour y remédier.

PROBLEMES RENCONTRES	SOLUTIONS ENVISAGEES
Les bruits de chantier (camion, machines...)	Respecter des horaires de travail
Les difficultés de stationnement	Prévoir un stationnement spécial engins
Les bruits des concerts, un son fort	Réaliser une bonne isolation acoustique
Des dégradations proches de la salle	Utiliser un système de vidéo surveillance
Des déchets par terre	Prévoir de nombreux lieux de collecte

C'est quoi un ouvrage bruyant ?

- qui reçoivent du public ;
- qui diffusent de la musique amplifiée de manière habituelle ;
- clos ou ouverts.

Que dit le décret du 15 Décembre 1998 ? A quoi sert-il ?

Les lieux où se trouve de la musique amplifiée doit respecter ce décret.

Il protège ainsi :

- les riverains
- les gens qui viennent dans la salle

Quels sont les établissements concernés par ce décret ?  
les discothèques, dancings, bars, restaurants et tous les endroits dont l'activité suppose la diffusion de musique amplifiée.

Quelles sont les limites autorisées ?  
105 dB le niveau sonore moyen

Quelles sont les risques de ne pas respecter la Réglementation ?  
Contravention de 1500 €

Comment faire pour savoir si l'établissement est bruyant pour le voisinage ?  
Il faut procéder à une mesure

Appareil ?  
Sonomètre

Notre salle de spectacle entre dans la réglementation applicable aux lieux musicaux, vous allez donc énumérer toutes les contraintes qu'il faudra respecter pour pouvoir concevoir cet ouvrage et également éviter la propagation du bruit dans la ville et surtout pour les habitations proches de l'ouvrage bruyant ?

N°	CONTRAINTES
1	Accueillir les voitures
2	Accueillir les personnes
3	Ne pas dépasser les 105 db
4	Assurer la sécurité
5	Assurer la collecte des déchets
6	Assurer la surveillance
7	



Afin de concevoir un ouvrage (ou un objet technique) il est indispensable de respecter certaines choses : ce sont des **CONTRAINTES**.

Il est également obligatoire de respecter des décrets de lois : ce sont **LES NORMES**